

Conseil communal

Décisions du conseil du 25 mai 2016

- Le conseil autorise les dossiers suivants :
 - M. Christophe Gutzwiller pour la réfection de la toiture d'un immeuble d'habitation aux Masses, en zone mixte touristique C ;
 - M. Henri Wohlfarth pour la modification d'ouvertures sises en façade nord, à Mâche, en zone des villages anciens ;
 - M. Antoine Mayoraz pour la fermeture des façades d'un dépôt existant à La Crête (Hérémece), en zone d'extension des villages ;
 - La société de consommation Concordia Hérémece pour l'aménagement d'une terrasse, devant le tea-room et sur le domaine public, à Hérémece, en zone de constructions et d'installations publiques B ;
 - La société Himmo Sarl pour la création de soutènements et l'aménagement de places de parc, au lieu-dit : « Le Fio », en zone d'extension des villages. Le conseil décide également d'interdire l'utilisation de la Rue de Fond-ville par des camions et des machines lourdes dans le cadre du chantier et de faire homologuer un signal impasse et interdiction aux poids lourds sauf autorisation communale à l'entrée de la Rue de Fond-Ville ;
 - M. Erwin Bolliger pour le changement partiel d'affectation du rez-de-chaussée inférieur d'un chalet de mayen, au lieu-dit : « Le Trontsey » en zone des mayens.
- Suite au préavis favorable de la commission des finances, le conseil bourgeoisial décide d'approuver les comptes 2015 de la bourgeoisie. Ceux-ci seront présentés à l'assemblée bourgeoisiale, dans sa séance du 14 juin 2016.
- Suite au préavis favorable de la commission des finances, le conseil municipal décide d'approuver les comptes 2015 de la municipalité. Ceux-ci seront présentés à l'assemblée primaire, dans sa séance du 14 juin 2016.
- Le conseil prend connaissance et adopte l'organisation scolaire 2016-2017, en particulier les horaires scolaires et les transports, ainsi que les effectifs.

- Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants, relatifs à la réfection de l'étage des vestiaires de la salle de gymnastique d'Hérémente :
- les travaux de carrelage à l'entreprise SÉGÉ Lathion Sàrl,
 - les travaux de peinture à l'entreprise Stany Levrard Sàrl,
 - les travaux de menuiserie à l'entreprise Albert Seppey & Fils SA,
 - les travaux de sanitaire à l'entreprise Bruno Genolet & fils Sàrl,
 - les travaux d'électricité à l'entreprise ESR SA,
 - les travaux de maçonnerie à l'entreprise André Sierro SA,
 - les travaux de ventilation à l'entreprise GD Climat SA,

Le conseil décide de réaliser les travaux en deux étapes, soit : vestiaires enfants et douches en 2016 et le reste de l'étage en 2017. Ces travaux seront subventionnés par le canton du Valais. Dans l'intervalle, il est interdit d'utiliser les douches.

- Le conseil adjuge les travaux suivants, relatifs à l'agrandissement du columbarium :
- Les travaux de génie-civil et de béton à l'entreprise Evéquoaz SA
 - la fourniture des mâts d'éclairage à l'entreprise Schröder Suisse SA
 - le câblage, le montage et la pose des mâts d'éclairage à l'entreprise ESR SA
 - la fourniture et la pose de la pierre du jardin du souvenir à la Marbrerie Moderne SA, Lomazzi frères

Le portail d'entrée sera repeint par l'équipe des travaux publics

- Le conseil adjuge la fourniture de mâts pour l'éclairage public à l'entreprise Schröder Suisse SA et le montage de ces derniers à l'entreprise ESR SA. La pose de ces mâts aura lieu à la Rue de l'Eglise à Hérémente et à la Rue du Cornet, de la Fin et de la Condémine à Euseigne ;
- Le conseil adjuge la fourniture de quarante décors de Noël à la maison Schröder Suisse SA ;
- Le conseil adjuge les travaux suivants, relatifs aux travaux de pompage à la Cerise :
- la fourniture et la pose des armoires de commandes et équipements et le système de supervision et d'automation à l'entreprise Rittmeyer SA
 - la fourniture et la pose des pompes et des puits de pompes préfabriqués à l'entreprise Häny AG ;
 - la fourniture des pompes doseuses du nitrate de calcium à l'entreprise Allowag AG

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE